BULLETIN D'ADHESION

Association Sensoridys / 2027

SensoriDys est une association de patients loi 1901, ouverte à **toute personne se sentant concernée par le Syndrome de Dysfonction Proprioceptive**. Les professionnels de santé prenant en charge cette Dysfonction peuvent rejoindre l'association et s'engagent à défendre les intérêts de l'association en la faisant connaître, mais ils ne peuvent intégrer les organes dirigeants de l'association.

Votre adhésion à SensoriDys, est valable du jour de votre adhésion **au 31 décembre de l'année 2027**, elle suppose que vous ayez pris connaissance des **statuts de l'association et de son règlement intérieur**, disponibles sur notre site https://sensoridys.fr. *(Pour une famille, autant d'adhésions que de personnes souhaitant adhérer, tarif réduit dès la deuxième adhésion).*

	1er adhérent	*2ème adhérent*	*3ème adhérent*
Nom* :			
Prénom* :			
Adresse* :			
Mail* :			

Il est important de nous fournir **une adresse mail valide et lisible** qui nous permettra de vous informer et **une adresse postale précise** si vous désirez des flyers.

MEMBRE ACTIF : ☐ *Patient SDP* ☐ *Accompagnant/famille/Ami*

MEMBRE : ☐ *Professionnel de santé*

COTISATION : MEMBRE ACTIF : ☐ 20 € **MEMBRE : ☐ 25 €**

A compter de la 2ème adhésion dans la *famille* (par personne) : ☐ 7.00 € ×

Tarif Non imposable : ☐ 7.00 € *(pas de déduction fiscale)*

FAIRE UN DON - Indiquer le montant :

Je souhaite recevoir, pour participer à l'information sur la dysfonction proprioceptive :

MEMBRE ACTIF : ☐ 3 dépliants « scolarité » + livret « Petits carnets recherche »

MEMBRE : ☐ 20 flyers Sensoridys + livret « Petits carnets recherche » + 3 dépliants « scolarité »

Adresser ce bulletin complété à l'adresse de gestion (en rose), et accompagné du règlement par chèque payable en France à l'ordre de « **Sensoridys** » :

SensoriDys, chez Mme Grandvincent Corinne, 50 rue d'Hauteville, 21121 Daix

Date* : / / 202... **Signature* :** **** : obligatoire***

Association reconnue d'intérêt général et ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré pour le montant de votre adhésion.

Les renseignements contenus dans le présent bulletin d'adhésion faisant l'objet d'un traitement informatisé, vous disposez conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 d'un droit d'accès et de rectification que vous pourrez exercer en nous écrivant Ces informations nominatives sont exclusivement à l'usage de notre association et ne peuvent être communiquées à des tiers sauf aux organismes publics pour répondre à des obligations légales.